L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.

No. 61, rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:

MERCREDI MATIN, 19 JUIN 1839.

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY,

Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

CE QU'ON DIT ET CE QU'ON PENSE.

Ce qui a le plus contribué à porter au pouvoir nos gouvernans actuels, c'est leur profonde hypocrisie. Sous l'administration de M. Adams, il y a dix ans, ils n'avaient pas assez d'indignation pour flétrir le patronage trop puissant du pouvoir exécutif et les dépenses extravagantes de l'administration d'alors."

Ces déclamations incessantes finirent par faire une certaine impression sur l'esprit du peuple et le parti qui tonnait contre les abus en promettant des réformes radicales parvint au pouvoir. Arrivé là, ce parti aurait dû, pour être conséquent, opérer les réformes qu'il avait si hautement promises. Il n'en fit rien pourtant et au lieu d'opérer des réformes il trouva le moyen de tripler les dépenses publiques: ainsi le gouvernement général qui ne coutait que *treize millions* sous l'administration de M. Adams, coûte maintenant *quarante millions* sous l'administration prétendue démocratique de M. Van Buren. Il faut même remarquer que le parti qui fait maintenant payer ses serviteurs quarante millions trouvait que treize millions était une somme exorbitante. Quelle singulière économie!

Ainsi la réforme des abus et les rigoureux principes d'économie qu'on faisait tonner si haut, se sont résumés en une AUGMENTATION DE VINGT-TROIS *millions* dans les dépenses publiques. L'hypocrisie de nos gouvernants actuels et de leurs soutiens est donc invinciblement prouvée par les faits.

Un des thèmes favoris des ultra-démocrates consistait alors à attaquer l'administration d'Adams à cause de l'influence qu'ils lui attribuaient dans les élections. On sait pourtant que depuis leur avènement au pouvoir ils ne se sont pas fait faute d'exercer sur les élections toute l'influence dont l'ancienne administration était accusée de disposer et qu'ils ont même poussé cette influence au plus haut point de perfection: C'est une justice à leur rendre.

Donc ils disaient alors ce qu'ils ne pensaient pas et faisaient des protestations mensongères.

On accusait aussi l'administration de M. Adams d'avoir nommé des membres du congrès à des fonctions publiques, et à cet égard encore, le général Jackson et son parti firent les promesses les plus positives de réformer cet abus si jamais ils arrivaient au pouvoir. Ils y sont arrivés, ils y sont depuis dix ans, et, en cela comme en toute autre chose, ils ont fait, non seulement moins qu'ils n'avaient promis, mais encore tout le contraire de ce qu'ils avaient promis si solennellement.

M. Adams ayant nommé M. Clay, membre du Congrès, à la place de secrétaire d'État, cette nomination provoqua une explosion incroyable d'invective et donna l'idée d'inscrire sur la bannière de l'opposition d'alors, cette maxime de sévère vertu politique: *Ne nommer aucun membre du congrès à des emplois salariés.*

Le général Jackson lui même se joignit aux plus violents partisans de cette mesure toute brillante de désintéressement, et il profita même de cette occasion pour résigner ses honneurs sénatoriaux devant la législature du Tennessee.

Voici quelques passages du discours que prononça à cette occasion l'honorable général, passages qui serviront admirablement à faire ressortir l'inconséquence du parti qui nous gouverne et l'immense différence qu'il y a entre ses paroles et ses actions.

"Pour, dit-il, donner plus de force à la maxime qui veut qu'on divise les trois grandes sources de tout pouvoir, je proposerai de faire décréter l'inéligibilité de tout membre du congrès à des fonctions publiques du gouvernement général pendant le terme pour lequel il a été élu et pendant les deux années qui suivront l'expiration de son mandat électoral."

Mais hélas! ces principes sévères et si hautement proclamés, le général les a oubliés en arrivant au pouvoir, ainsi qu'on peut en juger par les faits.

M. Adams pendant tout le temps de son administration n'a investi que *cinq* membres du congrès de fonctions publiques; (et lui n'affichait à cet égard aucun rigorisme de principes.) Le général Jackson, lui, en a nommé VINGT pendant les quatre premières années de son administration et TRENTE autres depuis. De sorte que sous l'administration de ceux qui soutenaient qu'on ne devait pas nommer des membres du congrès à des fonctions publiques salariées, il y a eu *cinquante* violations de leurs promesses formelles, de leurs engagements envers leurs constituants!

N'avions nous donc pas bien raison de dire en commençant que chez nos adversaires, *ce qu'on dit est l'opposé de ce qu'on pense*?

PROMENADE DU REMPART.

Il paraît que nous ne sommes pas près d'en finir avec la promenade du Rempart. Voici venir un nouvel adversaire tout flanqué de calculs, tout hérissé de chiffres, qui débute en disant, *qu'aucune de nos raisons n'est susceptible d'un examen sérieux*: nous lui demanderons la permission de ne pas le croire sur parole, et de ne pas courber le front devant une assertion qui parait qu'elle est tranchante, serait dispensée de démonstration.

La question a été tout à fait déplacée par notre adversaire; et cela nous fait soupçonner qu'il ne nous a pas fait l'honneur de nous lire avec quelqu'attention, et que partant il ne nous a pas bien compris.

La question soulevée par l'honorable docteur Luzemberg présente le double intérêt de l'intérêt particulier et de l'intérêt public; et en effet si elle n'eut été que d'un intérêt particulier, nous nous serions gardé d'intervenir. Mais comme elle présente une connexion avec l'intérêt public, à ce titre, il était de notre droit, et de notre devoir, de le soutenir de toute l'énergie de notre conscience, et de l'indépendance de notre titre. Nous avons dit qu'il y avait intérêt pour le trésor municipal, et nous l'avons prouvé:—même en acceptant les chiffres de notre adversaire, il en résulte ceci:

Avec le projet Luzemberg, il y a économie de 23 pr. cent sur le pavage en bitume, et 15 pour cent sur le pavage en cailloux.

Cette économie réelle, incontestable, en admettant même les calculs de notre adversaire que nous ne voulons pas examiner ici, explique suffisamment l'adoption par le conseil de la motion du docteur Luzemberg. Le conseil a-t-il effet, a nommé un comité pour faire une enquête auprès des propriétaires riverains, et s'assurer de leur bon vouloir et de leur coopération à l'exécution du projet, car on ne peut rien faire sans eux, bien entendu. Il s'agit donc pour eux de savoir, si une dépense qui parait considérable en masse, et qui individuellement n'est rien, doit leur faire repousser un projet qui leur promet une promenade délicieuse à leur porte, une fraîcheur salutaire, un ombrage qui les défendra d'une poussière insupportable et donnera en conséquence une *mieux-value* considérable à leurs propriétés. C'est leur affaire.

Pour nous public, il s'agit d'encourager les propriétaires, à faire sortir l'exécution d'un projet qui doit les enrichir, et contribuer en même temps à l'agrément de tous.

En effet il y a économie: plus, il ne saurait lui être indifférent de voir métamorphoser en une délicieuse promenade à l'instar des boulevards de Paris, un cloaque dégoûtant, où personne ne se promène, pas même ceux qui le prônent.

On a exagéré les dépenses des propriétaires pour les effrayer: l'élévation de quelques pouces pour les banquettes et le remblayement, ne sont pas aussi formidables qu'on voudrait le donner à entendre.

On a encore excipé de la transplantation des arbres; eh bien nous sommes autorisé à annoncer qu'un habile jardinier garantit la transplantation de tous les individus *sains*, et conséquemment susceptibles d'être transplantés, il n'y a pas besoin de s'occuper des autres puisqu'ils doivent être arrachés.

Si le projet Luzemberg est adopté par les propriétaires, comme nous avons lieu de l'espérer, nous entrerons alors dans une discussion approfondie de chiffres, et nous établirons que si les calculs de dépense n'ont pas été exagérés, on n'en pourrait pas dire autant de l'appréciation du travail. Nous connaissons beaucoup de gens du métier qui traiteraient à bien meilleur marché avec les propriétaires en ce qui les concerne, ... qu'ils apprécient ce travail à sa juste valeur ... compétens, et ne se laissent pas effrayer ... de chiffres qui ne prouvent rien.

CAPITULATION DE TAMPICO.

Il parait d'après quelques informations qui nous parviennent que la reddition de Tampico doit spécialement être attribuée à la lâcheté du général Urrea qui avait le commandement suprême des Fédéralistes et que le 1er du courant il abandonna par une fuite honteuse. Cette défection découragea les officiers et soldats qui défendaient Tampico. Les soldats pourtant étaient plus disposés à résister qu'à capituler et ils s'étaient plus d'une fois exprimés fort énergiquement sur cette mesure déplorable; mais ils ont été poussés par leurs officiers.

Nous tenons de bonne source que les forces fédérales étaient de 1000 hommes avant la capitulation, tandis que celles aux ordres du général Arista n'excédaient pas 400 hommes effectifs. On disait que le général Bustamente était à quelques lieues de Tampico où il était attendu incessamment pour prendre le commandement en chef.

Un correspondant nous informe qu'il régnait parmi les négocians étrangers de Tampico des doutes relativement à ce qu'on fera pour les droits sur les marchandises prohibées arrivées depuis le commencement de la révolution du 1er. octobre dernier. Le général Arista déclare, dans sa proclamation: "que le gouvernement mexicain décidera la question de savoir si les droits ont été payés de bonne foi aux autorités révolutionnaires."On craint qu'on n'exige le paiement des droits réguliers.

Il ne parait pas douteux que la révolution ne soit finie, car les fédéralistes ne se soutenaient guère qu'au moyen des droits de douane qu'ils percevaient à Tampico et de plus ils ont perdu le seul homme qui eut paru aux des connaissances, de la fermeté, de l'intégrité et de l'influence.

CORVETTE DE GUERRE WARREN.

Les services rendus par le commandant Spencer dans les dernières occurences de Tampico en surtout profité aux citoyens Américains. Beaucoup de propriétés américaines étaient en péril vu l'état des partis et l'on doit à M. Spencer de les avoir conservées à leurs légitimes possesseurs.

Quelques uns de nos concitoyens menacés d'avoir [illegible] leur [illegible] ... M. Spencer n'avait exigé les libérations avec une fermeté qui ... conseil ...

NOUVELLES DU TEXAS.

Par l'arrivée du paquebot steamer *Columbia*, nous recevons nos journaux de Houston jusqu'au 15 juin inclusivement.

Le *Morning Star* du 15 contient la nouvelle de la perte du steamer Cuba, nouvelle d'autant plus désagréable que le Cuba était un superbe bateau de notre port.

"*Naufrage*—Le paquebot à vapeur Cuba allant de la Nouvelle Orléans à Galveston, s'est échoué jeudi en voulant entrer dans la baie de Galveston dont on a manqué le Chenal. Pour essayer de mettre le bateau à flot on a jeté quelque toute la cargaison pardessus le bord, mais sans pouvoir y parvenir. Il y avait à bord une centaine de passagers qui sont parvenus à se sauver mais qui ont tout perdu. On supposait que le bateau se briserait sur les recifs. C'est une nouvelle preuve de la folie qu'il y a de vouloir entrer sans pilote, surtout lorsque le capitaine n'est pas familiarisé avec l'entrée. Il parait que le capitaine Carson avait quitté le commandement du Cuba et que c'était le premier voyage du nouveau capitaine. Une forte partie de la cargaison n'était pas assurée à ce que nous apprenons."

Autres détails sur le naufrage du *Cuba*, tirés du *Galvestonian* du 13 courant:

Le steamer Cuba s'est perdu totalement dans la passe de l'Est. On vit paraîtrece bateau hier vers deux heures et à peu près il était échoué. Il fit des signaux de détresse et tira du canon et de suite les steamers Emblem, Columbia et Rufus Putnam s'empressèrent d'aller à son secours. Mais la force des vagues était telle qu'il n'était pas possible aux bateaux d'un léger tirant d'eau de se rendre à bord sans un péril extrême. Le Columbia ne pouvant s'approcher envoya son canot pour prendre les passagers. Les bateaux Putnam et Emblem s'en retournèrent sans pouvoir rien faire. Le Columbia a amené ce matin une centaine de passagers, mais aucun d'eux n'ont pu sauver son bagage. Le bateau sera perdu totalement, mais une partie de la cargaison pourra être sauvée quoique considérablement avariée. On a mis en réquisition tous les bateaux disponibles afin de porter des secours et le Columbia a retardé son voyage pour aider au sauvetage On fera tous les efforts possibles pour sauver la machine.

"Cet accident a eu lieu sous le commandement du capitaine Phillips, ancien second du Columbia. Nous ne pouvons décider si ce malheureux accident aurait pu être évité par une plus grande expérience du capitaine. Tous les rapports des passagers sont contradictoires. Personne n'a péri.

P. S. Lorsque le Columbia passa sur la barre dans l'après midi du 16 courant, le pont du Cuba était au niveau de l'eau et sa coque était remplie.

Ce bateau appartenait à MM. Bogert & Hawthorn, de cette ville et on nous assure qu'il n'était assuré que pour les deux tiers de sa valeur.

Le *St-Augustine Red Lander*, dit qu'un exprès, envoyé par le major B. O. Wade, était arrivé portant la nouvelle que les Indiens Cherokes s'étaient réunis en corps près de la Sabine dans le Comté de Nacogdoches avec la détermination de faire la guerre aux troupes qui entreprendraient, d'après les ordres du secrétaire de la guerre, de construire un fort en cet endroit Le Major Wade demande aux citoyens un secours immédiat pour mettre son projet à exécution vu qu'un combat avec ces indiens est inévitable. On croit du reste que le département de la guerre a pris toutes les mesures nécessaires pour repousser toute intervention de la part des Indiens dans l'exécution des ordres du secrétaire de la guerre ayant pour but d'assurer la tranquillité du pays.

IMPORTANT POUR LE COMMERCE.

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre du consul américain à Tampico:

"Toutes marchandises expédiées pour ce port seront (cela va sans dire), accompagnées des documents nécessaires revêtus de toutes les formalités requises et en stricte conformité des dispositions du Tarif. Avec ces précautions l'importation ne souffrira nulle difficulté. Le consul mexicain de votre port donnera maintenant, sans nul doute, des expéditions pour Tampico."

COLLEGE DE VIRGINIE.

Il y a dans cette institution 161 élèves de la Virginie; 23 de l'Alabama; 29 de la Caroline du Sud; 7 de la Georgie; 10 de la Louisiane; 2 du Tenessee; 1 du Maryland; 9 de la Caroline du Nord; 3 de la Pensylvanie; 1 de l'Ohio; 3 du Kentucky; 2 du district de Colombie, 2 de Floride. Total, 247.

Les élèves Louisianais sont MM. W. S. Caldwell, A. L. Duncan, W. Leonard, J. G. Oliver, D. H. Quirk, L. E. Texada, Thomas Towles, G. M. Fowles.

La démission en masse du ministère Melbourne, en Angleterre, et sa rentrée au pouvoir presque au même instant parce que la Reine n'a pas voulu changer ses dames d'honneur, sont des faits assez bizarres que la presse, mais surtout la presse anglaise, interprète diversement.

Voici l'opinion du *London Standard*:

"Nous apprenons que les dames de la cour, dont sir Robert Peel demandait l'éloignement, étaient celles qui, par leurs fonctions et leurs relations étroites avec les anciens ministres, auraient rendu impossible, à un gouvernement conservateur, la direction des affaires du pays: la permanence de ces dames à la cour aurait été une preuve que les conseillers de la couronne ne possédaient pas toute sa confiance. Des conseillers féminins (*female advisers*) au palais auraient, sous les inspirations de leurs maris et frères, dirigé dans le boudoir du palais toutes leurs attaques, et l'opposition aurait ainsi reçu officiellement et d'une manière palpable l'appui de la cour. Dans ces circonstances, il était impossible que sir Robert Peel agit autrement qu'il ne l'a fait. Nous ne parlons pas du tort très grave déjà fait par la *clique féminine du palais*, dans l'affaire de lady Hastings, au caractère de la souveraine. Ce tort immérité est presque irréparable. Nous allons voir un ministère tâcher de reprendre sa position officielle ayant le pays contre lui, la chambre des lords contre lui, privé (il l'a lui-même reconnu) de la confiance de la chambre des communes, et n'ayant d'autre appui que l'influence d'une camarilla de palais. Le pays subira-t-il ce joug!"

LE CANADA.

LE COMTE STIRLING.

La haute cour de *justiciary* d'Edinbourg s'est occupée, pendant toute une semaine, d'une affaire qui n'a pas laissé d'avoir en France quelque retentissement par une lettre que la célèbre devineresse, Mlle. Lenormand, a fait imprimer et distribuer avec profusion.

M. Alexandre Humphreys, se disant comte de Stirling, était accusé d'avoir fabriqué plusieurs actes authentiques pour établir ses droits au comté de Stirling à des biens considérables situés tant en Ecosse qu'au Canada.

La pièce principale, arguée, de faux, était l'expression d'une prétendue charte de *novodamus*, qui aurait été accordée au premier comte de Stirling, sous le règne de Charles Ier.

Venait ensuite une vieille carte du Canada, fort insignifiante par elle-même, mais au dos de laquelle se trouvaient des apostilles de divers personnages, entre autres du célèbre Fléchier, évêque de Nîmes, et de Fénélon, archevêque de Cambrai. Ces apostilles avaient pour objet de confirmer la note par laquelle un sieur Mallet certifiait, sous la date de Lyon, au mois d'août 1706, qu'étant au Canada il avait lu la charte de *Novodamus* conférée par Charles-Ier. au comte Stirling Le même Mallet en avait cité quelques passages, et, ajouté. En jetant les yeux sur la carte, ... des possessions en Amérique, chacun pourra se convaincre de la vaste étendue de territoire concédée par le roi d'Angleterre à l'un de ses sujets."

Suivant l'accusation, ces notes et apostilles auraient été fabriquées à Paris par Alexandre Humphreys, entre le 31 décembre 1836 et le 27 juillet 1837, dans une maison de la rue de Tournon, occupée par Marie Anne Lenormand, libraire et devineresse.

Une autre pièce arguée de faux était la copie d'une lettre que l'on prétendait avoir accompagné la transmission de la carte du Canada à Mlle. Lenormand Cette affaire était en langue française, son auteur disait qu'il avait acheté en 1819 cette vieille carte, à cause des précieux autographes qu'elle portait au verso Ayant appris que Mlle. Lenormand prenait un vif intérêt au comte de Stirling, il lui en faisait hommage par reconnaissance des grands services que cette demoiselle lui avait rendus.

Le jury, après cinq heures de délibération, a déclaré à l'unanimité, que l'extrait de la charte de *Novodamus* était faux, et, à la majorité seulement, qu'il n'y avait aucune preuve que l'accusé eut connaissance du faux et qu'il eût fait usage de la pièce comme véritable après en avoir connu la fausseté.

Le chancelier qui présidait à la cour a, en conséquence, prononcé l'acquittement d'Alexandre Humphreys. Celui-ci rendu à la liberté, s'est évanoui entre les bras de son ami le colonel d'Aguilar, qui s'était placé près de lui à toutes les séances, et ne l'avait pas quitté un instant. (*National*)

(*Rapporté pour l'Abeille.*)

CONSEIL DE LA 1ère MUNICIPALITÉ.

Séance du Lundi, 17 juin 1839.

Le recorder, M. Bertus, est au fauteuil.

L'appel nominal fait par le secrétaire constate la présence de 10 membres.

Le conseil siège à huis clos pour entendre la lecture d'un message secret du maire.

Les portes étant ouvertes, M. Seuzeneau donne lecture d'une résolution pour faire paver la rue de Chartres en blocs de granit, dont les interstices seront remplis de bitume coulé avec du sable.

Cette résolution est mise à l'ordre du jour pour la séance prochaine.

M. Buisson, rapporteur du comité des pétitions, donne lecture d'une lettre de Messrs. J. & L. Garnier, demandant à payer le capital d'une rente à cens. Renvoyée au comité de finances.

Une lettre du Dr. Campbell réclame le prix de soins donnés à des esclaves, envoyés à sa maison de santé. Renvoyée au comité des prisons.

Une lettre de Monseigr. l'évêque Blanc, demande des secours pour la maison d'Asyle des Orphelines Catholiques. Déposée sur le bureau, sujette à l'appel du conseil.

Une lettre de certains propriétaires sur la rue des Remparts, réclamant contre le projet du Dr. Luzenberg. Renvoyée au comité spécial, chargé de cet objet.

Le conseil procède à l'élection d'un constable du premier district, en remplacement de M. Marie, démissionnaire; M. Garcia ayant obtenu 13 voix sur 17, est déclaré dument élu.

M. Forstall, rapporteur du comité de finances, donne lecture d'un rapport suivi de trois ordonnances.

Sur motion, le conseil ordonne l'impression de ce rapport, qui est mis à l'ordre du jour pour la séance prochaine.

Sur motion de M. Cruzat, le maire est requis de convoquer le conseil général pour modifier l'ordonnance sur les voitures publiques.

Le conseil s'ajourne à lundi prochain, 24 du courant.

Mr. l'Editeur,

On ne sait vraiment comment qualifier l'empressement que montrent certains éditeurs de journaux à jeter l'alarme parmi la population afin de n'être pas devancés à annoncer les premiers cas de maladie, quand la saison approche où chacun est sur le qui vive. L'épidémie du choléra a laissé chez certaines personnes une telle frayeur de cette maladie, qu'il y a de la cruauté à annoncer qu'un cas isolé de cette maladie a eu lieu, car cela suffit pour jetter l'alarme et faire le plus grand mal. Cependant en se rappelant le passé, il sera facile de se convaincre qu'il n'y a pas eu une seule année depuis la terrible épidémie, où plusieurs cas de cette maladie n'aient été signalés sans cependant qu'il n'y ait eu d'épidémie. Pourquoi donc je le répète, cet empressement à annoncer l'apparition de cette maladie, parce qu'une personne ou deux en seront tombées victimes. Voilà ce que je ne puis concevoir, et, que je ne puis attribuer qu'à la peur que fait éprouver cette maladie à certains éditeurs, pour qu'ils voudraient faire partager aux autres. Car, dit un vieux proverbe: "Le mal d'autrui soulage le sien." Le fait est que l'état sanitaire de notre ville n'a rien d'alarmant, même pour les plus timides, et le meilleure preuve en est dans le rapport des hôpitaux où il n'est fait mention d'aucune maladie épidémique.

VERITAS.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN, CE JOUR.

Par R. B. Sykes, à 4 heures, dans la rue Carondelet, entre Gravier et Julia—Meubles.

Par Bach & Calhoun, à la Bourse de la Cité, à 10 heures du matin—propriétés.

CONSTITUTION ATMOSPHÉRIQUE ET MÉDICALE DU MOIS DERNIER.

En mai, 4 fois de la pluie, et 3 orages dont 2 au sud de la ville, le 3 et le 11; et un en ville; le 19. Les vents du Nord et d'Est ont constamment dominé. Le ciel était souvent parcouru par des nuages très électrisés. Les courants d'air étaient vifs et leur impression très fraîche, malgré la température assez élevée qui a très peu varié; le thermomètre centigrade marquait ordinairement 70o. à 79o.; le matin et le soir, 90o. à 92o. au milieu du jour, de sorte qu'on respirait un air très chaud et la peau recevait des impressions assez fraîches de fraîcheur lorsqu'on se trouvait dans les rues ouvertes au nord ou dans des appartemens avec des courans d'air.

Les maladies qui ont régné sous cette constitution atmosphérique étaient encore celles dans le commencement du mois précédent, savoir: des scarlatines, des rhumatismes, des maux de gorge, des affections gastriques; mais les fièvres cérébrales ont dominé ainsi que les fièvres inflammatoires, on vit quelques apoplexies, des fébrile intestinaux, quelques uns eurent toute la violence du choléra européen, je remarquai aussi des fièvres intermittentes dont quelques unes étaient pernicieuses. En général toutes les maladies eurent une forme bénéfique et cela devait être, car les affections prinlanières quelque aigues, ne sont encore que le résultat des transitions atmosphériques, mais l'air est encore pur, n'ayant pas eu le temps de se saturer des nombreuses émanations que le soleil arrache à la terre et aux immondices dont les grandes cités la couvre dans l'été et les alentours. A cette époque les individus jouissent encore de leur vigueur hivernale, puis ils n'ont pas éprouvé ces nombreuses pertes de transpirations et de forces, nerveuses que les mois de juin, juillet, août, leur enlèvent dans tous les pays et particulièrement ici; les tempéramens n'ont pas encore eu le temps de se modifier sous le travail incessant de ces grandes opérations physico-chimiques de la vie; toutes ces causes puissantes enfin n'ont point encore agi, c'est pour ces raisons que les maladies eurent ce caractère qu'elles ont été furent généralement guéries.

Serons-nous aussi heureux quand nous aurons à combattre celles que nous feront éclore l'influence de l'été, et toutes les fautes d'hygiène que les individus commettront.

Voici un état comparatif de la constitution du même mois de l'année précédente, d'après un cahier d'observations.

La plus basse température du matin ou du soir en mai 1838 fut 60 *centigrade* et la plus haute au milieu du jour fut 92, seulement le 17, elle ne s'éleva généralement qu'à 90. Mais s'il y eut température plus basse, les vents du Sud ont dominé, ce qui rétablit l'égalité. Au lieu que cette année, ce furent les vents de Nord, et il y eut neuf jours de pluie tandis qu'il n'y en eut que quatre en 1839.

Si nous remontions aux mois précédens, mars et avril, nous y verrions la sécheresse et la chaleur y régner constamment et bien avant leur temps ordinaire, aussi vit-on cette année-là, des affections plus graves précéder ces milles maladies qui en mai 1839 furent comme en mai 1837, des fièvres cérébrales, des inflammations, des apoplexies, des flux intestinaux et choleriques, dans le détail des symptomes j'y vois plus de gravité, et un caractère plus tranché dans la nature des maladies, les fièvres pernicieuses succédèrent plus souvent aux intermittentes, simples, mais en somme les maladies furent les mêmes. Résumé des maladies et de l'état atmosphérique des mois de mai 1838 et 1839.

Mai 1838.		Mai 1839.	
Maladies analogues pour les deux mois pareils des deux années.			
Jours de vents du Sud,	12.	Jours de vents du Sud	5
" " d'ouest	4.	" " d'Ouest	5
" " du Nord	11.	" " d'Est	8
" " d'Est,	3.	" " Nord,	13
Jours	31.	Jours	31
Jours de pluie,	9.	Jours de pluie.	4
" de temps couvert,	7.	" d'orage,	3
" beaux,	12.	" couvert,	11
Jours non observés,	3.	" beaux,	13
			31

Dr. DUBOURG.

SENTENCE DE JESUS-CHRIST.

Le hasard a mis dans nos mains le document judiciaire le plus imposant qui ait été enregistré dans les annales humaines, c'est à dire la condamnation à mort de Jésus-Christ. Nous transcrivons ce document tel qu'il nous a été remis.

Sentence rendue par Ponce Pilate, gouverneur régent de la Basse Galilée, portant que Jésus de Nazareth subira le supplice de la croix.

"L'an dix sept de l'empire de Tibère César, et le vingt-cinquième jour du mois de mars, en la cité sainte de Jérusalem, Anne et Caïphe étant prêtres et sacrificateurs du peuple de Dieu;

"Ponce Pilate, gouverneur de la Basse-Galilée, assis sur le siège présidial du prétoire.

"Condamne Jésus de Nazareth à mourir sur une croix entre deux larrons, les grands et notoires témoignages du peuple disant:

"1. Jésus est séducteur.

"2. Il est séditieux.

"3. Il est ennemi de la loi.

"4. Il se dit faussement fils de Dieu.

"5. Il se dit faussement roi d'Israël.

"6. Il est entré dans le temple suivi d'une multitude portant des palmes à la main.

"Ordonne au premier centurion Quirilus Cornelius de le conduire au lieu du supplice.

"Défend à toutes personnes, pauvres ou riches d'empêcher la mort de Jésus.

"Les témoins qui ont signé la sentence contre Jésus sont:

"1. Daniel Robani, pharisien.

"2. Joannes Zorobabel.

"3. Raphaël-Robani.

"4. Capet, homme public.

"Jésus sortira de la ville de Jérusalem par la porte Struénée."

Cette sentence est gravée sur une lame d'airain; sur le côté sont écrits ces mots: "Pareille lame est envoyée à chaque tribu."

Elle a été trouvée dans un vase antique de marbre blanc, en faisant des fouilles en la ville d'Aquila, au royaume de Naples, en 1280, et a été découverte par les commissaires des arts à la suite des armées françaises. Lors de l'expédition de Naples, elle était dans la sacristie des Chartreux, près Naples, renfermée dans une boîte de bois d'ébène. Le vase est dans la chapelle de Caserte.

La traduction qu'on vient de lire a été faite par les membres de la commission des arts. L'original est en hébreu.

Les Chartreux, par leurs prières, obtinrent que cette lame ne leur fût pas enlevée; on leur tint compte ainsi des grands sacrifices qu'ils avaient fait pour l'armée.

M. Denon avait fait faire une lame du même modèle, sur laquelle il avait fait graver cette sentence. A la vente de son cabinet, elle a été achetée par lord Howard, moyennant 2,890 fr. *Druit.*

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHÉ.

MERCREDI le 19 juin 1839.

COTON—Les opérations d'hier comprennent une vente de 1100 balles Alabama à 11 ¢ cts. et quelques petits lots à nos cotes. L'exportation se fait assez régulièrement et la plus forte partie au compte des planteurs. L'approvisionnement diminue chaque jour. Nos cotes représentent les prix du marché dans ce moment.

TABAC—Cet article continue à être bien demandé et les ventes se montent journellement de 100 à 200 boucauts à nos cotes.

Le sucre et la mélasse sont calmes à nos prix.

Le marché aux provisions est très calme et les affaires sont confinées au détail.

Les toiles et cordes d'emballage sont bien demandées à nos prix.

Le whiskey est calme, mais les détenteurs sont fermes à 44 cts.

MAIS—En conséquence des nombreux arrivages et de l'état avancé de la saison, les détenteurs de mais sur la levée ou qui ont leur approvisionnement sur le marché et en conséquence cet article a éprouvé une baisse. Hier dans la matinée des ventes au montant de plus de 10,000 boisseaux ont eu lieu à 55 cts. Nous avons appris qu'il a depuis été offert à un plus bas prix sans rencontrer d'acheteurs.

La farine est calme et l'approvisionnement considérable. Nous la cotons de $5 25 à $ 50.

PRIX COURANT DU COTON ET DES PRODUITS.

COTON, ₱ lb.			
La. et Missis. bon et fin	15	— 16	
bon moyen	14	— 14½	nota
Bon,	13½	— 13½	
Moyen	12½	— 13	
Ordinaire	10	— 12	
Tenn. et N. Ala.—Bon et fin	—	—	
Bon meilleur	—	—	
Bon,	—	—	
Moyen	—	—	
Ordinaire	—	—	10 @ 14
TABAC, ₱ lb.			
Première qualité	13½	15	bonne dem.
Seconde do.	11	13	
Croisé,	8	10	
SUCRE, ₱ lb.			
La. bon à fin	6	6½	calme.
Commun à moyen	5	6	
sur Habitation	5½	6½	
MELASSE, ₱ gallon,	32	33	calme
sur habitation	00	00	
TOILE D'EMB. ₱ yarde.			
de l'Ouest	24	25	calme
La. écossaise	24	—	
d'Allemagne	18	—	
CORDE D'EMB.			
de l'Ouest	9	10	bo[illegible]
du Nord	—	—	
FARINE, ₱ lb.	5 25	5 50	
BLED, ₱ baril.			
Maïs en épis	0 48	0	calme
écaillé, ₱ boisseau	0 55	—	
Avoine	0 50	—	
PROVISIONS, ₱ lb.			
Bœuf, mess	16	17	
Prime	12	13	
Porc, Clear	22	23	
Mess	20 00	21 00	calme
Mess O	19 00	20	
Prime	17 00	18	
Prime O	16	—	
PLATS CÔTES, ₱ lb	7	7½	
Viande fumée, Jambons	13	14	
" enveloppés	12	12½	
Flancs-côtés	9½	10	
Epaules	9	9½	
Graisse	9	11	b. dem.
Beurre Goshen, ₱ lb.	25	30	
de l'Ouest	14	15	
Whiskey rectifié	44	00	
Commun	43	44	

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Archer Marston, Philadelphie, J D Denegre

Brick Lancet, Clarke, Boston, S & J P Whitney

Goel. Charlotte, Mack, Pensacole, capit.

Swan, Grainer, Mobile, do

Steamer Madison, Scott, St. Louis, do

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Grampus, Morrison, des Passes, ayant mis en mer les navires Dublin, Caroline et le brick Albany, après quoi il s'est rendu à une distance de 40 milles, dans le golfe du Mexique, et le 16 il a rencontré la goëlette américaine Harriet, de Baltimore, (à environ 30 milles à l'ouest de la Balise) partie de la Havane et faisant route pour Galveston, avec beaucoup de passagers, bientôt après il découvrit la barque am. Bashaw, l'atteignit et l'amena en ce port. Passe la lumière du N. E. lundi, le 17 à 10 heures du matin, rien en vue.

Barque Bashaw, Freeman, de Boston.

Navire à vapeur Columbia, Windle, en 34 heures de Galveston.

Steamer John Linton, Kimball, des Natchitoches, chargé de coton, &c.

Steamer John Randolph, Miller, de la rivière Cumberland, chargé de cotons, &c.

Steamer Alton, Sellers, de St. Louis, chargé de produits, &c.

Steamer American, Caldwell, de Ouachita.

MEMORANDA.

Steamer Alton a quitté St. Louis le 11 courant, rapporte que le haut Mississippi baissait rapidement; la rivière Missouri en bon état, mais baissante.

AVIS—Le bateau à vapeur ALGONQUIN, pour Louisville et Cincinnati partira aujourd'hui à midi. Pour fret de quelques tonneaux ou passage, s'adresser à bord ou à SAML BELL, 19 juin 89, Magasins.

La barque paquebot CLARION, capitaine Young, partira pour la Havane positivement ce soir à 5 heures. Les passagers sont requis de se trouver à bord à l'heure ci dessus. 19 juin R. GRONING & Co.

LE consignataire de 26 barriques liqueurs par le brick Swan, marquées W. Patrick, est notifié de se faire connaître sa demeure au commis sur la Levée, en face du Marché aux Légumes. 19 juin

AVIS—Le brick SWAN, capitaine Snell, est maintenant en déchargement en face du marché aux Légumes. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. 18 juin J. D. DENEGRE, 16, Douane.

Les consignataires de 200 barillets clous par le brick Swan, n'ayant point de marques, sont notifiés de donner leur adresse au commis sur la levée, en face du marché aux légumes. 18 juin

AVIS. Le bateau à vapeur W. FRENCH capitaine S. Johnson, partira pour Louisville et les ports intermédiaires ce matin, mardi 18 du courant à 10 heures du matin. S'adresser à 18 juin R. T. LAWRENCE, 28 et 29 N. Levée.

AVIS DE CREANCIERS.—Les créanciers de Delery et Villars, munis de leurs titres, sont invités à passer au bureau de Mr. L. Pilié, rue Royale, No. 74, pour y recevoir leur dividende du produit de la récolte de 1838.

19 jn—3t Nlle-Orléans, le 19 Juin 1839.

COMPAGNIE du chemin à coulisses du Golfe du Mexique.—Des propositions écrites seront reçues au bureau de la Compagnie no. 57, rue Conti, jusqu'à lundi le 24 courant, pour la Construction des ouvrages cietés de trois milles du dit chemin, à partir du bout ... près des casernes des E. Unis à aller à Versailles.

On peut connaître les spécifications de l'ouvrage et la manière de l'exécuter, ainsi que toutes autres informations nécessaires en s'adressant au bureau.

Nouvelle Orléans, 18 juin 1839.

19 juin—5 WILLIAMS FURST, secrétaire.

AFFAIRES A COMMISSION.

LES soussignés offrent leurs services à leurs amis et au public en général comme marchands à commission, sous le nom de

J. J. ANDREWS & BROTHERS, N. York,

ANDREWS & BROTHERS, N. Orléans,

et E. L. ANDREWS & Co, Mobile.

Ils continueront à donner les mêmes facilités à ceux qui leur adresseront leurs consignations.

J. J. Andrews demeurera à New York, Z. Andrews continuera à résider à la Nouvelle-Orléans, et E. & J. Andrews, maintenant à Huntsville, Ala. établira sa résidence à Mobile au premier octobre prochain.

J. J. ANDREWS,

Z. ANDREWS,

E. L. ANDREWS.

19 jn—1y

$10 DE RECOMPENSE.

PARTIE marone, le 13 juin, de l'habitation du soussigné, anciennement Dufau, paroisse de Plaquemines, vingt deux milles au-dessous de la Nouvelle Orléans, MERY ou MINDA, négresse américaine, âgée d'environ 30 ans, petite taille, mince, figure noire et ... grande bouche, parlant français et anglais, et causant avec volubilité.

La récompense susdite, sera donnée à quiconque la logera à la prison de la ville, en donnant avis au soussigné. On est prévenu qu'elle se tient en ville, ou elle a plusieurs connaissances.

19 juin—4,12,24,29&6t VICTOR DEBOUCHEL

$10 DE RÉCOMPENSE.—Partie marron de chez le soussigné le 9 courant, la négresse AGNES, âgée de 20 ans, de petite taille, assez jolie, parlant anglais et français. Elle avait lorsqu'elle est partie une robe de mousseline légère, elle a été vue dans le voisinage de la rue Bourbon et St. Pierre. La dite négresse a été achetée depuis environ 6 semaines de M. Eugène Becoe et sœur. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui la ramènera au soussigné ou qui la logera dans une des geoles de la ville. FILLIPPO CIOFFI.

25, rue Union, entre St. Charles et Carondelet.

19 jn—3

A LOUER—Une Maison à une étage, située à l'encoignure des rues du Bassin et Pacanniers, faubourg Annonciation. S'adresser à LAURENT MILLAUDON,

19 jn 140, Bourbon.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du premier district judiciaire.—[No. 17800—William Tibbitts vs. ses créanciers et les créanciers de Tibbitts et Clark et de Tibbitts & Heiffile.] La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers ait lieu dans l'étude de W. Y. Lewis, not. pub. lundi le 1er. juillet prochain, à 10 heures du matin, afin de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire; et, en attendant toute procédure judiciaire contre sa personne ou ses biens et les biens de la dite société est suspendue.

Par ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de ladite cour, le 18 juin A. D. 1839.

19 jn—3 [Signé] J. L. LEWIS, greffier.

BUREAU DU GREFFIER de la Cour Commerciale, Nouvelle Orléans, 18 juin 1839—No. 905—Henry Bussing contre ses créanciers—La cession des biens du pétitionnaire est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers ait lieu dans l'étude de J. B. Marks, not. pub. le premier lundi de juillet prochain, 1839, à 10 heures, a. m. afin de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire; et en attendant toute poursuite judiciaire contre sa personne ou sa propriété est suspendue.

Par ordre de la Cour.

19 juin—3 ED. GARDERE, greffier.

CARGAISON DE MARSEILLE—En débarquement et à vendre par les soussignés, la cargaison du navire Costack, venant de Marseille:

550 barriques vin de Grousset,

100 quarts do. vin de Porto,

50 " vin de Madère

500 caisses muscat,

100 " vin rouge,

40 paniers champagne,

100 caisses fruits à l'eau de vie,

100 " anisette

25 " cerises,

100 " liqueurs assorties,

25 " curaçao,

25 " fruits au sirop,

480 milliers bouchons,

25 quarts eau-de-vie,

12 caisses fleurs d'oranges,

25 dame-jeannes vinaigre,

653 paniers huile Posset et Plagniol, en grandes bouteilles.

100 caisses olives,

10 " olives farcies,

10 " cornichons,

10 " anchois,

10 " thon,

16 balles amandes,

25 jarres noix.

18 jn CARRIERE, DARAN & co.

MANTAS, &c.—150 balles toile à Draps de 4|4 des manufactures Jackson, Great Falls, Nashua et autres; 80 balles do. de 30 pouces de largeur, écrus, 7 balles drills de Nashua écru, 2 caisses mantas mexicaines, 4. do. buckskin à raie, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,

19 juin 134, rue des Magasins.

HUILE d'Olive en magasin, à vendre par les soussignés.

25 jarres huile d'olive à brûler.

19j CARRIERE, DARAN & co

PLOMB—220 saumons en plomb, en débarquement du steamer Louisville, à vendre par MAHARD & SIGERSON,

19 juin 38, Nlle Levée.

CAFÉ—150 sacs café de Rio et de la Havane, en magasin et à vendre par MUNFORD PERKS,

19 juin encoig. Poydras et Tchoup.

BOIS de teinture—180 tonneaux à bord de la goelette Mary Adams, à vendre par SCHMIDT & WERNER,

19 jn 88, Bienville.

SIROP de limon de qualité supérieure, en débarquement de la barque Bashaw, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER,

19 jn 45, Bienville.

RIZ—30 barriques Riz prime de la Caroline, en magasin et à vendre par J. A. BARELLI & Co,

19 juin 61, rue de la Commune.

EAU DE VIE—10 pipes et 20 qr barriques eau-de-vie françaises, à vendre par J. A. BARELLI & CO,

19 juin 61, rue de la Commune.

RIZ—25 tierçons riz de Charleston, reçu et à vendre par MUNFORD PERKS,

19 juin encoig. Poydras et Tchoupitoulas.

HUILE DOUCE—50 paniers, à vendre par MUNFORD PERKS,

19 jn encoig. Poydras et Tchoup.

PAPIER A ENVELOPPE—1200 rames à vendre par EDW. SPRAGUE,

19 jn 22, Douane.

BLANC DE BALEINE—50 caisses, à vendre par EDW. SPRAGUE,

19 juin 22, rue de la Douane.

SAVON & CHANDELLES—300 caisses savon no. 1; 50 do. chandelles, à vendre par

19 juin EDW. SPRAGUE, 22, Douane.

SEL de Liverpool—3000 boisseaux gros sel et 400 sacs fin, à vendre par SAML BELL,

19 juin 89, Magasins.

PORC mess et prime et P. O. à l'inspection et à vendre par SAML. BELL,

19 juin 89, Magasins.

CORDAGE goudronné—Nous recevrons des commandes pour du cordage goudronné.

19 jn PIERCE SHANNON & BRO.

BŒUF mess en barils et demi do à vendre par PIERCE SHANNON & BRO.

19 jn 57, Magasins.

WHISKEY—250 barils whiskey rectifié à vendre par MAHARD & SIGERSON,

19 j 38, Nelle Levée.

TRAITES sur Cincinnati, Louisville, St. Louis et Pittsburg à vendre par

19jn PIERCE, SHANNON & BRO,

PORC—95 barils porc mess et 5 do. M. O. à vendre par E. & J. ANDREWS,

19 juin 32, Gravier.

HUILE DE BALEINE raffinée, à vendre par E. & J. ANDREWS,

19 juin 32, rue Gravier.

LARD—1500 boucauts à vendre par MAHARD & SIGERSON,

19 j 38, Nelle Levée.

EPAULES à vendre par MAHARD & SIGERSON,

19 j 38, Nelle Levée.

JAMBONS enveloppés de Cincinnati 40 boucauts à vendre par MAHARD & SIGERSON,

19 j 38, Nelle Levée.

BŒUF—358 barils bœuf mess à vendre par MAHARD & SIGERSON,

19 j 38, Nelle Levée.

SAINDOUX—1500 barillets à vendre par MAHARD & SIGERSON,

19 j 38, Nelle Levée.

PORC—2000 barils porc mess et prime à vendre par MAHARD & SIGERSON,

19 j 38, Nelle Levée.

CORDE d'Emballage—240 rouleaux, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,

19 juin 134, rue des Magasins.

TOILE à Draps de Russie—30 balles, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,

19 juin 134, Magasins.

GENIEVRE—25 pipes Genièvre de Hollande, à vendre par J. A. BARELLI & Co,

19 juin 61, Commune.

CIMENT hydraulique—200 barils, à vendre par J. A. BARELLI & Co,

19 juin 61, rue de la Commune.

SEL—2000 sacs sel fin et gros de Liverpool, à vendre en lots convenables aux acheteurs par

19jn ALEX. PARK, 85, Commune.

HUILE—6 barriques et 20 barils huile pressée en été, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.

19 juin 134, Magasins.

SUCRE en pain—20 boites à vendre par J. A. BARELLI & Co,

19 juin 61, rue de la Commune.

FOIN—108 balles Foin du nord, à vendre par J. A. BARELLI & Co,

19 juin 61, rue de la Commune.

TABAC de Cube—23 balles, à vendre par J. A. BARELLI & Co,

19 juin 61, rue de la Commune.

POIS—50 sacs, à vendre par J. A. BARELLI & Co.

19 juin 61, rue de la Commune.

CORDE—200 rouleaux à vendre par

19jn PIERCE, SHANNON & BRO.

CIDRE—200 boites à vendre par

19jn PIERCE, SHANNON & BRO.

TABAC de la Virginie—100 boites à vendre par

19jn PIERCE, SHANNON, & BRO,

BARILS A LARD—200 barils en magasin et à vendre par PIERCE, SHANNON & BRO. 19j

TOILE à draps de 4|4, à vendre par

19 jn E. & J. ANDREWS, 32, Gravier.

HARENGS SALES—70 barils, à vendre par

19jn E. SPRAGUE, 22, Douane.

VERRES à vitres—300 boites, à vendre par

19 jn PIERCE SHANNON & BRO.

SUCRE—150 boucauts en magasin et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par

18jn. J. HALL & H. B. BEIN, 19 Nlle. Levée.

EAU DE SELTERS en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER,

18 juin 50, rue Bienville.

RUM de N. E. constamment en main, à vendre par S. B. MULLEN,

18 juin 17, rue Poydras.

WHISKEY—150 barils, à vendre par

17jn G. DORSEY, 44, N. Levée.

24 50 4 42 21 26 44 70 49 75 62 38

Tirage de la Grande Loterie d'Etat, Classe extra 52, pour 1839.

UN GROS LOT DE $9,000.

BILLET SEULEMENT $2 50.

GRANDE LOTERIE D'ETAT.

CLASSE 75.

Autorisée par la Législature de cet Etat,

Devant être tirée Mercredi 19 juin, 1839, à 7 heures P. M., à l'Hotel Bishop, rue de la Commune.

S. DAVIS & Co., Directeurs.

75 numéros ballotés—12 sortant.

PROGRAMME

1 Lot de	$9,000	....	$9,000
1 "	2,500	....	2,500
1 "	1,500	....	1,500
1 "	1,200	....	1,200
2 "	1,000	....	3,000

27,814 lots montant à $119,488

Billets $2 50; demi $1 25; quart 63 cts.

Paquet de billets pour $93 50, garanti tirer au moins 38.

Pour paquets ou billets seulement, s'adresser au bureau des directeurs, no. 16, rue Chartres, à l'encoignure St. Louis. 19 jn

58, 32 57 66 33 69 43 18 48 7 4 30 81.

Sont les nos. sortis de la Loterie des Ecoles Gratuites—Classe 94.

UN GROS LOT DE $12,000.

BILLETS SEULEMENT $3 00

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES.

Autorisée par un acte de la législature, chapitre LXIII, passé le 21 mars 1828.

Classe H, pour 1839.

Sera tirée Mercredi, 19 juin 1839, à 6 1-2 heures du soir à l'Arcade de Banks, rue Gravier.

J. K. MEAD, Directeurs.

75 numéros ballotés 12 numéros sortant.

PROGRAMME.

1 Lot de	$19,000	....	$12,000
1 "	3,000	....	3,000
1 "	2,000	....	2,000
1 "	1,600	....	1,500
1 "	1,000	....	1,000

27,814 lots montant à $147,613

Billets $3 00, demi $1 50, quarts 75c.

Paquet de billet pour $75, garanti tirer au moins $36, coupons en proportion.

Paquet ou simple billet à vendre au bureau des directeurs, encoignure des rues Magasins et de la Commune. 18 juin

UN lot de Toiles et de Cordes d'emballage du Kentucky, de toute première qualité, à vendre par Bd. LAUDUMIEY,

18 juin rue St-Louis, No. 16.

TRAITES sur New York à 15, 30 et 60 jours de vue, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER,

18 juin 45, rue Bienville.

AUX BOULANGERS—50 barils Farine fraîche reçus et à vendre par MUNFORD PERKS,

18 juin enc. Paydras et Tchoupit.

CUIR A SEMELLE—190 paquets de la fabrique des meilleurs tanneurs, à vendre en lots convenables aux acheteurs, par J. HALL & H. B. BEIN, 18 juin 19 Nlle. Levée.

BEURRE FRAIS—13 barillets en debarquement de l'Algonquin, à vendre par LAYET & AMELUNG,

18 juin 17, Commerce.

JAMBONS ENVELOPPES—100 boucauts en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,

18 juin 17, Commerce,

PORC MESS ET PRIME, M. O, mess adu., P. O. bajoues et têtes, à vendre par LAYET & AMELUNG,

18 juin 17, Commerce.

CORDE ET FICELLE—500 rouleaux Corde de fil en Kentucky, 700 do corde du Missouri, 20 balles ficelle, en magasin et à vendre par GEO. BUCHANAN & Co.

18 juin 68, rue du Camp.

WHISKEY—100 barils Whiskey commun, 80 do do rectifié en magasin et à vendre par GEO. BUCHANAN & Co,

18 juin 68, rue du Camp.

TOILE D'EMBALLAGE—600 pièces grosse toile de Dundee, de qualité supérieure, à vendre par GEO. BUCHANAN & Co,

18 juin 68, rue du Camp.

MELASSE—500 barils melasse des Attakapas, à bord, à vendre par J. HALL & H. B. BEIN,

18 jn. Nlle. Levée.

GENIEVRE de Hollande—20 pipes Genièvre de Hollande, de qualité supérieure, à vendre par

18 juin R. GRONING & Co,

TOILE et Corde d'Emballage—400 rouleaux corde, 300 pièces toile, à vendre par R. GRONING & Co.

18 juin

VIN DE MADERE—10 barils, 25 pipes, 20 qrt. barriques vin de Madère, à vendre par

18 juin R. GRONING & Co,

PLOMB—60 barillets plomb à chasse du Missouri, à vendre par

18 juin R. GRONING & Co.

PLATS—côtes 60 barriques en magasin et à vendre par G. DORSEY,

18 juin 44, Nouvelle Levée

PORC—600 barils porc mess et prime, à l'inspection, à vendre par G. DORSEY,

18 juin 44, Nouvelle Levée.

MAIS—1000 sacs en débarquement de chalands à vendre par W. S. BROWN,

18 juin 26, rue Gravier.

FARINE de Mais—63 barils en magasin et à vendre par W. S. BROWN,

18 juin 26, rue Gravier.

JAMBONS ENVELOPPES—1800 en magasin et à vendre par J. B. MULLIN,

18jn. 17, Poydras.

VIEILLE EAU-DE-VIE DE PECHE—50 barils, à vendre par W. G. HEWES & CO,

18 juin rue Natchez.

FARINE—1000 barils en bonne condition pour l'exportation, à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle-Levée.

18 juin

BEURRE—40 barillets beurre de l'ouest, à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle-Levée.

18 juin

EAU DE SELTZ naturelle, garantie véritable, à vendre à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD

18 juin

BŒUF prime et mess en demi barils, à vendre par

18ju. J. B. MULLIN, 17 Poydras.

PORC—M. O. et prime mess, à vendre par

18jn J. B. MULLIN, 17, Poydras.

PORC—50 barils porc prime, à vendre par

18jn W. S. BROWN, 26, Gravier.

NOIX POCANS—30 demi barils, à vendre par

18ju W. S. BROWN, 26, Gravier

VINAIGRE—20 demi pipes, à vendre par ADAMS & HARTWELL,

17 juin 36, Poydras.

LARD—Jambons, épaules et bajoues, à vendre par ADAMS & HARTWELL,

17 juin 36, Poydras.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE en dépôt et à vendre par ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

17 jn

3000 CORNES BŒUF à vendre par B. DUVAL, Enc. Bienville et de la Levée à Lafayette

15 juin—4

SAVON—700 boites savon no. 1 des marques de James Gould, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane

17 juin

HARICOTS—blancs pois—50 barils harricots blancs, 10 tierçons pois, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane.

17 juin

PAPIER à enveloppe—1500 rames de différentes grandeurs, à vendre par DAVIS & HOBART, 18 Douane

17 juin

TROIS milles sacs à pâtre et en toile pour café, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane.

17 juin

PORC—600 barils porc mess et prime, à l'inspection, à vendre par G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

17 juin

FARINE—1600 barils farine superfine, et 350 do. fine, à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle. Levée.

17 jn

CIDRE de Champagne—250 boites et 30 barils, à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle. Levée.

17 jn

SAINDOUX—400 barillets à vendre par ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

17 juin

BŒUF—40 demi barils bœuf, à vendre par ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

17 juin

LANGUES FUMEES, à vendre par ADAMS & HAWTHORN, 36, rue Poydras.

17 jn

WHISKEY—160 barils, à vendre par ADAMS & HARTWELL, 36, rue Poydras.

17 juin

SAINDOUX—50 barils et demi do, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14, Poydras.

17 juin

BŒUF, mess et prime, en barils et demi do, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 17, Poydras.

17 juin

PORC—1000 barils porc mess et prime, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 17, Poydras.

17 juin

LANGUES de bœuf—20 demi barils en magasin et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 17, Poydras.

17 juin

JAMBONS enveloppés—100 boucauts, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 17, Poydras.

17 juin

EPAULES—120 boucauts, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 17 Poydras.

17 juin

PAPIER à envelopppe—3000 rames en magasin et à vendre par FROST & Co. 8, rue de la Douane.

17 juin

DRILL BLEU—5 caisses pour le marché Mexicain en magasin et à vendre par FROST & Co. 8, Douane.

BLEU sècle et Langues, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 38, Nouvelle Levée.

38 juin

SAVON—350 boites Savon no 1 de Jams Gould, à vendre par Wm. C. TOMPKINS, 91, rue de la Commune.

17 juin

FARINE—200 barils Farine superfine et fine à vendre par CARMAN & McMAHON, 41 et 43, rue Poydras.

17 juin

TABAC—40 boucauts Tabac en feuille, à vendre par CARMAN & McMAHON, 41 et 43, rue Poydras.

17 juin

SAINDOUX—500 barillets à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL, 28, Vieille Levée.

17 jn

MORCEAUX DE CROUPE—20 barils à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL, 28, Vieille Levée.

17 jn

WHISKEY—250 barils whiskey rectifié à vendre par MAHARD & SIGERSON, 38, Nlle. Levée.

17 jn

BARILS DE BLE à vendre par ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

17 jn

CHAPEAUX—50 caisses chapeaux de large bord, en Rush, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 134, rue des Magasins.

17 juin

CHAISES—50 paquets Chaise foncé en cannes prime, noires, à vendre par WM. C. TOMPKINS, 91, rue de la Commune.

17 juin

WHISKEY—150 barils Whiskey rectifié en magasin et à vendre par CARMAN & McMAHON, 41 et 43, rue Poydras.

17 juin

BEURRE—30 barillets et 20 demi barils beurre de l'ouest en débarquement du Louisville, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 38, Nlle. Levée

17 jn

JAMBONS Enveloppés—60 tierçons et 50 barils jambons de Cincinnati, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 38, Nouvelle Levée.

17 juin

PANTOUFFLES en maroquin pour hommes et dames reçues par le navire Colombiana et à vendre par FROST & Co. 8, rue de la Douane.

17 juin

CLOUX—400 barillets à vendre par

8 jn R. H. WHITE, 40, Poydras.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 20 juin

LE POSTILLON DE LONJUMEAU,

Opéra comique en 3 actes d'Adolphe Adam; paroles de Leuven et Brunswick.

Seconde représentation de

L'HOMME QUI BAT SA FEMME,

Vaudeville nouveau en 1 acte, par De Mallian et Dumanoir.

Le spectacle commencera à 7 heures.

AVIS—Mme. Veuve De Ambrogio prie les créanciers de son mari de présenter, dans le plus bref delai, leurs comptes à Mr. P. Soulé, rue St. Louis.

18 juin—3

DEMANDE DE BUCHERONS—30 ou 40 bucherons trouveront à s'occuper avantageusement, et à passer l'été à l'abri des maladies de la ville. S'adresser à JOS. BARTHET,

18 juin rue Toulouse.

A LOUER.—Un très bon Magasin de dépôt, pour toute sorte de liquide. S'adresser à Bd. LAUDUMIEY,

18 juin rue St-Louis, No. 16.

SOCIETE PHILHARMONIQUE.

IL y aura réunion Mercredi prochain, 19 courant, à 7½ heures du soir, pour l'élection d'un Trésorier et d'un secrétaire. Tous les membres sont priés de s'y trouver. JOSEPH BARTHET,

18 juin—2 Président.

JAEGER ACHTUNG.—Die Mitglieder des compagnie sind aufgefordert, sich naechsten Donnerstag den 20 June, abends um 7 Uhr, zu einer General versammlung, auf den versammlungs zimmer einzufinden.

Auf des capitains,

18jn J. C. WAGNER, Oberjaeger.

SI Monsieur Taquino, frère de Monsieur Taquino, du Bâton Rouge, est en ville, il est prié de passer au bureau du soussigné pour affaires qui l'intéressent. Bd. LAUDUMIEY,

18 juin rue St-Louis, No. 16.

AVIS—Hôtel de Mandeville—cet établissement continue à être ouvert comme par le passé, et l'on y trouve tous les bains et tous les agrémens désirables. On a conservé les mêmes employés, et l'on peut donner l'assurance que le service s'y fera toujours avec le même zèle et la même activité.

18 ju—4

On demande une MAISON, située s'il est possible dans le carré que forment les rues Toulouse, Bourbon, Bienville et Levée. Un mot à l'adresse de A. Z. sera suffisant, boite no 904, à la Poste. 18 juin

A VENDRE—Une paire de chevaux pareils, bien dressés, parfaitement dociles et bons chevaux de route. Aussi: Une superbe barouche, avec harnais double et simple complet, bien fini en et en très bon ordre. S'adresser à l'étable de louage, rue Tremé, entre les rues Ste-Anne et du Maine, près la Nouvelle Prison. 18 juin

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez le soussigné, dans le courant du mois de mai passé, le nègre nommé HENRY, taille de 5 pieds 5 pouces, lèvres épaisses, mince de corps, le regard en dessous, il est âgé d'environ 26 ou 27 ans, il est bien connu dans le faubourg d'en haut; il travaillait lorsqu'il est parti marron, à la presse à coton de Messrs. W. & P. Collins, rue des Magasins; et il est probable qu'il cherchera à s'employer dans quelque presse de cette ville. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le logera dans une des geôles de la ville, et à celui qui le fera mettre chez le soussigné, rue Annonciation, entre Estelle et Millicerte.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont avertis de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis d'après toute la rigueur des lois.

18 juin—3 P. L. FOUCHER.

$25 DE RECOMPENSE—Partie marronne le 17 juin courant la négresse SUZANNE, âgée de 35 ans environ, petite, marquée de taches de rousseur, une boule derrière chaque oreille, ayant trois dents de devant cassées, parlant français et anglais. La récompense susdite sera payée à quiconque la conduira à une des geoles de l'Etat, ou la remettra à ROGER & LABATUT,

18 juin—6 175, Royale.

A VENDRE, ayant droit au drawback.—

50 demi pipes eau de vie de Cognac de preuve.

40 quarts do do do do.

TILLE, BARBANCEY,

18 juin—6 25, rue Jefferson.

AVIS—Un jeune canadien acclimaté, actif dans le commerce sur toute la branche du détail, parlant en outre la langue anglaise, désirerait être employé dans une maison de commerce.

La personne donnera des renseignements satisfaisants pour ce qui regarde sa compétence, ses antécédents, &c.

Toutes communications par la voie du bureau de l'Abeille, seront reçues avec empressement par

17 jn—3 MERCATOR.

AUX ENTREPRENEURS.

DES propositions seront reçues au bureau de la compagnie d'Assurance maritime et contre l'incendie de l'Ouest jusqu'à mercredi prochain, le 19 courant à 3 heures P. M. pour bâtir les propriétés suivantes détruites par l'incendie du 11 courant:

1o. Une maison située au coin Nord Ouest de l'encoignure Perdido et St. Paul.

2o. Une maison dont on se servait comme cuisine pour la maison ci dessus et une autre.

3o. Une autre maison située sur la rue St. Paul et suivant au Nord la maison mentionnée ci-dessus.

Des propositions pour chaque maison ci-dessus devront être données. On peut voir un plan dudit bureau. L. MATTHEWS, Président. 17 jn—3

AUX CONTRACTEURS DE PAVAGE.

DES propositions cachetées, adressées au recorder et au Conseil de la 3me Municipalité, portant sur l'adresse *Propositions pour pavage*, seront reçues jusqu'au 15 juillet 1839, pour fournir tous les matériaux, la main d'œuvre des banquettes ordonnées par le conseil aux conditions suivantes; et payable en bonds de la municipalité, à dix ans de date, portant intérêt à raison de six pour cent par an—savoir:

Les curb-stones, qui devront être employées, n'auront pas moins de trois pieds et demi de longueur, quatre pouces d'épaisseur, et la largeur que pourra exiger le niveau ... déterminé par l'inspecteur des travaux publics, et devront être équarris sur les bouts, et sur les façades extérieure et supérieure; les gutter-stones n'auront pas moins de trois pieds de longueur, quatre pouces d'épaisseur, un pied de largeur, et devront être équarris dans les bouts et sur les côtés appuyés au curb-stone.

Les curb-stones qui devront être enfoncées, au moins de six pouces au-dessous du niveau de la rigole, et les gutter stones seront contenues par un appui pavé de quatre pieds de largeur, et les trottoirs devront être carrelés en briques du lac d'une bonne qualité, ou un pouce d'épaisseur, sur une couche de sable gris ou blanc, ou de coquilles, et tirera pratiqué, en face de chaque terrain ou propriété n'ayant pas plus de trente cinq pieds de largeur, pour le passage des voitures ... de largeur, ... lequel ... avec les murs ...

Les entrepreneurs devront ... de la rue ... et à ... toutes les banquettes qui ne seront pas assez élevées et remplir ... les matériaux. Il devra aussi construire, avec un ou plusieurs ... pour le conseil, ... à la ligne des ... de la ... de la ...

La confection des dits trottoirs devra commencer par le coin des Champs-Elysées ou ... sur le canal, et ... par ... perpendiculaires au fleuve, en ... par la ... des rues des Champs-Elysées, en remontant et en descendant.

Le contracteur devra aussi faire à l'encoignure de chaque rue, d'un trottoir à l'autre, des traverses de quatre pieds de largeur, en pierres plattes, n'ayant pas moins de quatre pouces d'épaisseur, ... sur une couche de ... de coquilles.

On pourra contracter pour une ou plusieurs rues, pourvu que la quantité ... ne soit pas moindre de quatre mille pieds courant.

17 juin J. B. S. ST-AMAND, secrétaire.

WHISKEY—60 barils vieux Whiskey de Monongahela, à vendre par CARMAN & McMAHON,

17 juin 41 et 43, rue Poydras.

SIROP de Lemon et moutarde—50 boites sirop de limon de Underwood, 25 boites moutarde en caisses et boites, à vendre par DAVIS & HOBART,

17 juin 18, Douane.

CHANDELIERS—Une paire de grands chandeliers d'un superbe travail, pour un salon ou une halle, à vendre par P. H. GALLWEY,

17 juin 6, Conti.

VIN de Madère—Quelques demi et quart barriques marque de choix de Leacock, à vendre à des conditions raisonnables par S. HEATH & Co.

17 juin 95, Camp.

LARD—50 boucauts épaules et jambons en magasin et à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL,

17 jn 28, Vieille Levée.

MAIS—2000 sacs maïs en débarquement du steamer Louisville, à vendre par MAHARD & SIGERSON,

17 juin 38, Nouvelle-Levée.

CHARRETTES, ROUES, &c.—En débarquement et à vendre par le soussigné, un assortiment complet de roues de charrettes à bœuf et à chevaux pour l'usage de plantation, charrettes légères et grosses, waggons à 2 et 4 chevaux, waggons de Jersey, dray, roues à charrier les plançons, brouettes, trucks, &c. à vendre par JAMES D. DENEGRE,

15 juin 16, Douane.

LIQUEURS assorties, sirop, &c.—75 boites liqueurs assorties, 80 boites sirop de salseparaille, groseilles, ananas, et gingembre, d'une dza. chaque; 20 barils essence de menthe, 30 do vieux vin de Madère et Port; 35 do pâtes de Staughton et de vin, en magasin et à vendre par J. D. BAILEY,

15 juin 15, rue Bienville.

JAMBONS—100 boucauts jambons enveloppés de qualité supérieur; aussi quelques barils juilles extra fine pour l'usage de familles, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,

15 jn. 17, Commerce.

VIN DE BORDEAUX en barriques et caisses à vendre par LAMBERT BERCIER & Co,

15 juin 9, Nlle. Levée.

FARINE—800 barils en bonne condition pour l'exportation à vendre par G. DORSEY,

15 juin 44, Nlle. Levée.

PORC—750 barils porc mess et prime à l'inspection à vendre par G. DORSEY,

15 juin 44, Nlle. Levée.

PORC—2000 barils porc mess et prime, à vendre par MAHARD & SIGERSON,

15 juin 38, rue Nouvelle-Levée.

CHAUX—500 barils chaux de Thomaston, en bonne condition pour l'exportation, à vendre par

15 juin GEORGE BEDFORD, 22, Bienville

PLATRE DE PARIS, ciment hydraulique et romain à vendre par GEORGE BEDFORD,

15 juin 22, Bienville.

PAPIER A ENVELOPPE—1000 rames de différentes qualités à vendre par

15 juin EDW. SPRAGUE, 22, Douane,

CORDE d'Emballage—260 rouleaux Corde de Missouri, à vendre par

15 ja JOHN A. MERRITT, 33, Camp.

SAINDOUX—2500 barillets saindoux, à vendre par MAHARD & SIGERSON,

15 juin 38, rue Nouvelle-Levée.

SOULIERS—70 caisses, bottes, et souliers, en débarquement du navire Columbian, et à vendre par

15 jn. FROST & Co. 8 Douane.

SUIF—30 barils suif, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.

16 juin 14, Poydras.

LARD—100 boucauts lard de Cincinnati à vendre par MAHARD & SIGERSON,

15 jn. 38, Nlle Levée.

CHAPEAUX de laine-noire pour l'usage des plantations, à vendre par FROST & Co.

15 jn. 8, Douane.

HARDES.—Un assortiment général de hardes à bon marché pour l'usage de plantation, à vendre par FROST & Co. 8 Douane.

15 jn.

BOTTES, SOULIERS ET BORDEQUINS—60 caisses en débarquement du navire Colombiana, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane, 15 juin

BŒUF—150 barils bœuf prime, à vendre par MAHARD & SIGERSON,

15 juin 38, rue Nouvelle-Levée.N,

BŒUF—450 barils bœuf mess, à vendre par MAHARD & SIGERSON,

15 juin 38, Nouvelle-Levée.

Paquebot de jeudi le 20 juin, à midi.

POUR GALVESTON

—Le superbe navire à vapeur, à basse pression, COLUMBIA, capt. Henry Windle, du port de 495 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, partira positivement pour les ports ci-dessus le 5 et le 20 de chaque mois et de Galveston le 12 et le 27.

Le Columbia a une bouilloire neuve et n'est pas surpassé par aucun des bateaux des Etats Unis

Un bateau à vapeur sera toujours prêt à transporter à Houston les passagers et le fret du Columbia.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à

SMITH & VOORHIEL, 26, Camp.

N. B. Si il se trouve un nombre un nombre suffisant de passagers, le Columbia arrêtera à la Cité de la Sabine, Velasco et Matagorda. 17 juin

PASSAGE POUR LA MOBILE—Le bateau à vapeur à basse pression MECHANIC, capitaine B. Hatton, partira pour la Mobile tous les dimanches et jeudi matin, immédiatement après l'arrivée des chars de 8 heures. Les passagers peuvent compter sur l'exactitude de son départ. S'adresser à MAUNSEL WHITE & co. 96 Gravier.

Le bateau ne sera point responsable des dettes que pourrait contracter l'équipage, à moins qu'elles ne soient accompagnées d'un ordre écrit du capitaine ou des soussignés. M. W. & co. 8ju

POUR ST. LOUIS, Randolph, Memphis et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur CLAIBORNE, capitaine Barrett, partira dimanche prochain, le 23 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue du Canal, ou à SMITH & VOORHEES,

19 jn 35, Camp.

POUR ST. LOUIS, Randolph, Memphis, Vicksburg, Natchez et les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur HAIL COLUMBIA, capitaine Weller, ayant une partie de sa cargaison engagé et allant à bord, partira le 22 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au quai de la rue Gravier, ou à

12 juin EDWARD A. BRIDGE

POUR LOUISVILLE ET les ports intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur WM. B. CARROLL, partira mercredi le 19 courant, à 10 heures a. m. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à R. T. LAWRENCE,

16jn 28 et 29 N. Levée.

POUR ST. LOUIS, Alton, St. Charles, Portland, Rochefort, Boonville, Arron-Rock, &c. Le bateau à vapeur LITTLE RED, capt. Kennedy, partira Samedi le 22 courant, à 6 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bas de la rue du Canal ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL,

18jn. 28, Vieille Levée.

POUR ST. LOUIS, ET ALTON.—Le bateau à vapeur SELMA, capt. S. Blood, partira dimanche, le 23 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Poydras ou à

18jn. R. H. McGILL, agent, 114 Tchoupitoulas.

POUR NASHVILLE et les ports intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur, GENL. BRADY, capt. J. Gonzales, partira pour les ports ci-dessus, jeudi le 20 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue du Canal ou à R. T. LAWRENCE,

18jn 28 et 29, Nlle. Levée.

POUR ST. LOUIS ET ALTON.—Le beau bateau à vapeur LOUISVILLE, capt. Gossler, ayant une partie, de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser à bord au bas de la rue Gravier, ou à

GODFREY LAWRIE & SMALL,

17 jn 28, Vieille Levée.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le bateau à vapeur AMBASSADOR, capt J. J. James, partira jeudi le 20 courant, à 10 heures A. M. L'Ambassador ne prendra point de fret et conséquemment ne pourra être retenu par la baisse des eaux. Pour passage, s'adresser à bord ou à

R. F. LAWRENCE,

14 juin 28 et 23, Nlle. Levee.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le bateau à vapeur MADISON, capt. A. Scott, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au bas de la rue de la Douane ou à GODFREY LAWRIE & SMALL,

8j 28 Vieille Levée.

POUR ST. LOUIS, ALTON et tous les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur UNITED STATES, capitaine Robt. Freeland, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus sous quelques jours. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face de la rue Gravier ou à

BOGERT & HAWTHORN,

5 juin 33, rue Gravier.

AVIS—Messieurs Aulett et Co. et Cunningham consignataire par le navire Yazoo, et consignataire de la goelette Ofügere et du navire S. Louis, sont requis de reclamer leurs marchandises ...

17 jn JEAMS B. HULLIN, 31, Camp.

DEMANDE.—On a besoin d'un magasin dans la rue Bienville ou Douane, entre Royale et Vieille Levée. S'adresser au bureau no. 918, bureau de la Poste. 17 jn—10

A LOUER—Une maison très commode située dans la rue Conti, entre Bourgogne et Remparts, ayant de belles commodités pour une grande famille. Pour les conditions, s'adresser à

14 juin J. ROBERT & Co. 47, Bienville.

AVIS—M. Charles Lenfie consignataire par le navire Le Grange du Havre, et Messrs. Jean Cottreau et A. Petit, consignataires par le navire Charles du Havre, sont requis de s'adresser au soussigné et d'enlever leurs marchandises. L. H. GALE,

13 juin—3a 93, rue de la Commune.

AVIS.—Le public est notifié de ne point négocier un set de billets d'échange tiré à 60 jours de vue sur E. Heath & Co. Liverpool, en faveur de T. G. Chamberlin & Co, par S. Heath & Co., en date du 29 mai. Les dits billets ayant été perdus, il ne seront point payés. 5 juin

MANTAS—100 balles toile à drap de la facture de Lawrence et Jackson en débarquement du navire Columbiana, à vendre par

GEORGE GREEN & BRO.

17 juin 26, rue du Camp.

TOILE A DRAPS—100 balles grosse toile à drap de 4|4 pour mexicain. Aussi, indiennes foncées drill blanc, à vendre par

R. H. WHITE, 40, Poydras

CLOUX—700 barillets cloux, assortis, en débarquement de la barque Grenian, de Philadelphie, à vendre par R. H. WHITE,

15 jn 40, Poydras.

SANGSUES—8000 sangsues de bonne qualité à vendre à 6 1|4 et à 12 1|2 cts. pièce, par M. MORENATI,

15 juin—3 rue St. Philippe près de la Levée.

SAVON—300 boites savon de Winchester, en débarquement du navire Columbiana, à vendre par LAMBERT BERCIER & Co,

15 juin 9, Nlle. Levée.

BLANC DE BALEINE—150 boites des marques de New-Bedford, à vendre par LAMBERT BERCIER & Co

15 juin 9 Nlle. Levée.

BEURRE—50 barils et demi de beurre de Boston en magasin et à vendre par LAMBERT BERCIER & Co,

15 juin 9, Nlle Levée.

CIGARES—30,000 cigares de la Havane et 25,000 do mêlées, à vendre par J. B. BAILEY,

15 juin 14, Bienville.

VIN CLARET—500 caisses vin de Bordeaux, à vendre par R. H. WHITE,

15 jn 40, Poydras.

CORDE—1000 rouleaux corde du Kentucky de qualité supérieure, à vendre par

15 jn. LAYET & AMELUNG, 17 Commerce.

MELASSE DE LA RAFFINERIE—15 barils à vendre par ALLAIN & TREMOULET.

15 jn. 11, rue Conti

EAUX-DE-VIE DU PAYS—130 barils rum, eau-de-vie et genièvre, à vendre par

15jn. J. B. BAILEY, 14 Bienville.

CIDRE DE CHAMPAGNE—200 boites et 30 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY

14 jn. 44, Nlle. Levée.

BILLETS DE BRANDON, Miss. achetés et vendus par G. R. STRINGER,

14 jn 50 Canal.

PORC—800 barils porc mess, prime P. O. à l'inspection et à vendre par G. DORSEYS,

14 ja 44, Nlle.-Levée.

TABAC—260 boites en petits paquets de différentes marques, à vendre

14 jn. par ISAAC BRIDGE & Co. 134 Magasins

COTONNADE DE LOWELL—24 balles cotonnade de 7-8 unie et tricotée; à vendre

14 jn. par ISAAC BRIDGE & Co. 154 Magasins

BOIS DE TEINTURE—180 tonneaux bois de Campêche, à vendre par

14 jn. SCHMIDT WERNER & Co. 88 Bienville

SAINDOUX—600 barillets, en magasin et à vendre par PIERCE, SHANNON & BRO.

12 jn 57, Magasins

BLANC DE BALEINE—200 boites de New-Bedford, en débarquement du navire Fame, à vendre par J. B. FIELD,

13 j 43, Bienville

CIGARES—317,350 Cigares de la Havane de différentes qualités et des mêmes marques, telles que Cañones, 1ère 2me et 3me qualités, Trabucos Cazadores, et cigares de dames, à vendre à bas prix pour clore différens comptes.

J. M. CABALLERO,

13 juin 80, rue Saint Louis.

EAUX DE VIES DU PAYS—150 barils eau de vie de 1re preuve; 150 do 4me do, 150 imitation do, 150 barils genièvre, 25 tonnes rum de N.-E. en débarquement et à vendre par J. B. FIELD,

18j 43 Bienville.

BOIS DE CYPRES et pour planchers—13,000 pieds bois de plancher embouffeté et blanchi, 110,000 pieds de bois de cyprès d'un pouce et d'un pouce et demi, en débarquement de la goelette Cassius, à vendre par GEORGE BEDFORD,

14 juin 22, rue Bienville.

ENCRE! Encre! ! Encre! ! !—Récemment reçu, 100 douzaines bouteilles d'encre de 8 oz. garanti bon article, à vendre par DAVID FELT & Co

14 juin N. Y. Stationers Hall, 24, Chartres

PAPIER à lettre rayé—Récemment reçu quelques boites papier bleu à lettre rayé, à vendre par DAVID FELT & Co.

14 juin N. Y. Stationers Hall, 24, Chartres

RUM de N. E. 50 barils en magasin et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT,

11jn 59, Tchoupitoulas.

BŒUF—30 barils bœuf prime et 20 demi do. mess à vendre par

11ju G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

MELASSE—50 barils en bonne condition pour l'exportation, en débarquement et à vendre par

11ju R. T. LAWRENCE, 28 et 29 N. Levée

CAFÉ—300 sacs café St. Yago; 300 do. de la Havane, à vendre par

11ta J. ROBERT & co. 47 Bienville.

POIL POUR PLATRE constamment en main et à vendre par JAS. D. DENEGRE,

11 juin 16 Douane.

RIZ—20 tierçons et 30 demi do. en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,

11 jn 17, Commerce.

RUM—10 tonneaux rum de haute preuve, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE,

11 jn 17, Magasins.

BEURRE—30 barillets beurre de l'ouest, en magasin et à vendre par

11 jn J. U. LAVILLEBEUVRE, 17, Magasins.

MAIS—1500 sacs, en magasin et à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE,

11 juin 17, Magasins.

FARINE ... 40 barils, à vendre par LAYET & AMELUNG,

11 ja 17, Commerce.

SUCRE raffiné en barils et boites, à vendre par

7 juin J. A. MERRITT, 53, Camp.

POUR TAMPICO—La goëlette ENTERPRIZE, capitaine Depas, partira positivement vendredi prochain, 21 du courant. Pour passage seulement, s'adresser à A. M. DE MIRANDA.

19ju No. 113, rue Bourbon.

POUR BORDEAUX—La barque UNION, ayant une partie de sa cargaison à bord, partira sous peu. Pour passage de l'avant ou de la chambre, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, à Lafayette, en face du chantier de Douves, ou à J. T. LAGUERENNE & Co.

19 jn 9, Toulouse.

POUR TAMPICO—La bonne goëlette fine voilière HENRY CLAY, capt. Patherson, ayant été radoubé, commencera son chargement et sera expédié sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord, ou à

18 juin W. F. VIGERS & Co, 30, Bienville.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands—Le brick paquebot SWAN, capt. Snell, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

18 juin J. D. DENEGRE, 16, Douane.

ON a besoin d'un navire de première classe pour prendre un chargement pour New York. On l'expédiera immédiatement. Pour les conditions s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,

17 juin 65, Commune.

POUR NEW YORK—Ligne entre la Louisiane et New York—Le navire fin voilier ST. JOHN, capitaine Hitchcock, à besoin de 250 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret duquel ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, auprès du marché aux légumes, ou à JAMES B. BULLIN,

17 juin 74, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1ère classe JANE ROSS, capt. McIntosh, peut prendre 200 balles de coton Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face la presse à coton Mississipi ou à S. HEATH & Co,

17 juin 95, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Ligne de paquets de Lombard & Co.—Le beau navire paquebot COLUMBIANA, capitaine Geo. Barker, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face du marché aux légumes, ou à JOHN A. MERRITT,

15 juin 53, rue du Camp.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le beau et solide navire L'ANNE LOUISE, capitaine Lemaitre, ayant tout son fret engagé partira fin du courant. Ce navire ayant une très jolie dunette peut prendre des passagers, qui seront parfaitement traités. S'adresser au capitaine à bord ou à V. ROUMAGE, 15 juin—6

POUR BOSTON—Le brick fin voilier TOM PAINE, capitaine Robinson, ayant les trois quarts de sa cargaison engagés, est maintenant en chargement au bas des magasins du Triangle, seconde municipalité. Pour fret ou passage s'adresser à GEORGE BEDFORD,

14 juin 22, rue Bienville.

POUR NEW-YORK—Le beau brick CATHERINE, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. BEDFORD,

14 juin 22, rue Bienville

POUR PORT-AU-PRINCE—La goëlette fine voilière DORIC, capitaine Henry Reatiford, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, peut prendre 100 barils de fret et plusieurs passagers. Pour les conditions, s'adresser au capit. à bord, en face de la rue Jefferson ou à

14jn J. ROBERT & co. 47 Bienville.

POUR HARTFORD—La belle goëlette CASSIUS, ayant toute sa cargaison engagée partira immédiatement. Elle peut prendre quelques passagers. S'adresser à bord, près des bâtisses du Triangle, ou à

13 jn WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.

POUR BOSTON—Le navire A. I. TIMOLEON, capt. Winsor, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capt. à bord en face de la presse d'Orléans ou à JNO. A. MERRITT,

13 juin 53, rue du Camp.

POUR TAMPICO—La goel fine voilière G. H. WETTER, capt. Delvailles, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser au capitaine à bord au Picayune tier, ou à CUCULLU LAPEYRE & co,

11 j. rue Toulouse.

POUR BOSTON—Le brick fin voilier PULASKI, capt. Stackpole, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

10 juin GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire AI, NEW HAMPSHIRE, capt. Harding, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

8jn L. H. GALE, 93 rue de la Commune.

ON désire un jeune homme coiffeur, fils un barbier parlant anglais. S'adresser rue Royale, encoignure St. Pierre ou rue St. Charles, en face de l'Hotel Exchange. MOREAU, 15 juin.

TERRES A VENDRE—5000 acres terre à coton choisies, dans la Louisiane, latitude 31, au-dessus du niveau des plus hautes marées, situées en trois terres sur les rivières Mississipi et Ouachita. Ces terres seront vendues à bas prix pour du comptant ou échange pour des marchandises. S'adresser à

15 juin—C W. S. BROWN.

A LOUER—Le premier étage du no. 2 rue de Chartres, étant une grande chambre de 25 pieds sur 60, bien finie avec chambre au devant et derrière, à louer pour une ou plusieurs années du premier novembre prochain. On en donnera la possession après le 10 juillet. S'adresser sur les lieux à DAVID FELT & Co. 15 juin.

LES consignataires de marchandises, marquées R. D. W. St. Louis, reçues par le navire Cherokee de Boston, sont requis de s'adresser au bureau du soussigné, enlever et payer les frais des dites marchandises. JOHN A. MERRITT,

15 jn 53, Camp.

EN débarquement de la barque Cossack venant de Marseille:

100 paniers huile d'olive, grandes bouteilles de 20 onces.

100 paniers dito en bouteilles de 20 onces.

100 barriques vin de Marseilles.

10 balles d'amandes

10 caisses vin muscat.

100 caisses salaisons assorties.

Plus 100 caisses macaroni et vermicelle.

A vendre par L. G. SASSINOT, 15 juin.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA BELLE ORLEANS ET DE CARROLLTON

Un grand nombre de personnes ayant demandé à la Compagnie de faire quelques changemens dans les heures de départ de l'après midi, elle a résolu de faire les arrangements suivant pour l'été, à commencer le 1er juin.

ARRANGEMENS DE L'ETE POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton.		De la Nlle. Orléans.	
Char à cheval à 4 h. A M		Char à cheval 5 h. A. M	
Locomotive	6 "	Locomotive	7 "
"	8 "	"	9 "
"	10 "	"	11 "
"	12 "	"	1 P. M
"	2 P M	"	3 "
"	4 "	"	5 "
"	6 "	"	7 "

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M. Une Locomotive partira de Carrollton jusqu'à 5 heures, et jusqu'à 8 heures du soir, et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Après 10 heures du soir, et jusqu'à minuit on pourra obtenir un char à cheval, en payant cinq piastres pour le voyage; mais après minuit on aura à payer $10.

Les personnes qui partiront par la locomotive, à moins de se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

Les changemens indiqués ci-dessus, commenceront au départ des chars, qui jusqu'à ce moment avait lieu à 4 heures P. M., et qui dorénavant aura lieu à 3 1|2, les chars resteront à Carrollton jusqu'à 5 heures. Ils partient ensuite de la ville à 6 heures restent à Carrollton jusqu'à 8 heures, donnant ainsi une heure et demie pour se rafraîchir, et se promener dans l'un des

PLUS BEAUX JARDINS DES E. UNIS.

CHARS DES RUE JACKSON ET DE LA COURSE.

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures a. m. et de la rue du Canal à 6 1|2 heures du matin et courant chaque heure. A 8 heures, ils partiront toutes les demi-heures, jusqu'à 8 1|2 heures du soir, moins le char qui doit partir de la rue du Canal à 8 1|2 heures, n'en partira qu'à 9.

Les Messieurs sont particulièrement priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins, et de ne pas fumer dans les chars lorsque les dames s'y trouvent.

Par ordre de la Compagnie du Chemin de Fer de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.

JOHN HAMPSON,

16 mai ingénieur en chef.

PIECES à eau pour navires pouvant servir de cuves pour familles.

Les soussignés offrent 150 pipes vides ... parmi lesquelles il y en a qui contiennent 20 gallons, à bas prix pour du comptant, et ce à ... 20 Juin elles ne sont pas vendues, elles le seront alors par la voie d'un encanteur.

GUERIN & POUVERIN,

14 juin encoi. Royale et Dumaine

LA société ci-devant existante sous le nom de Patton et Pickerell, a été dissoute le 1er juin par la résignation de T. Pickerell. James Patton reste chargé de la liquidation des affaires de la dite société

14 juin Nlle. Orléans, 13 juin 1839.

MAGASIN DE SELLERIE—Encoignure des rues de la Douane et Chartres.—(Au vieil établissement de Smith, Hubbard & Co.)—Les soussignés en reçu par les paquebots Alabama et Vicksburg et autres arrivages récens du Nord un superbe assortiment d'ouvrages de sellerie et de harnais, qui avec leur fond en magasin, forme un approvisionnement complet pour la saison, comprenant des articles de toutes descriptions et qualités, parmi lesquels se trouve des articles suivants:

Selles de dames et demoiselles de toute description.

Do. espagnoles pour hommes do. do.

Do. colombiennes do. do. do.

Do. américaines do. do. do.

Do. anglaises do. do. do.

Do. citoyennes do. do. do.

Do. espagnoles pour enfans do. do.

Do. américaines et pour la course do. do. do.

Brides, martingales, sangles, do. do.

Croupières, étriers et éperons do. do. do.

Harnais de carosse et barouche do. do. do.

Do. de gigs et à traits do. do.

Do. Jerseys, postes et charrettes do. do.

Fouets de gigs, carosses et tandem do. do.

Verges pour dames et cavaliers do. do.

Do. pour planteurs et carosses do. do.

Selles, extra, brides et traits de gigs do. do. colliers et colliers de carrosse; colliers, crochets et colliers en buffle ... couleurs de charrettes et ... garnitures; bordures; ... de peau de cochon, do. do. ... mouton, do. de carrion et maroquin, sacs de selle de ..., sacs de tapis Brussel et Vénitien, ... superbes valises en cuir à cadre de fer, ... couvertures à cheval et bras ... carosses &c. &c.

Ils offrent ces marchandises en vente en gros ou en détail à des conditions faciles et ils continueront à recevoir des manufactures du Nord par ... les prix ... de ... leur nouvel approvisionnement ... Ils seront aussi toujours en main quelques charges de ... de qualité supérieure et ont fait ... des arrangements pour en faire venir un approvisionnement dans le courant de l'année, qu'ils vendront à de prix modérés.

13 juin SMITH, CANTZON & CO

AVIS D'ENCAN—Les soussignés ayant agrandi leur magasin de manière à pouvoir y faire des ventes de groceries et meubles, informent le public que leurs ventes pour ces objets auront lieu les LUNDIS et SAMEDIS de chaque semaine. Toute marchandise qui ne sera pas vendue le jour de la vente et qui ne sera pas retirée immédiatement payera une piastre par semaine de magasinage, la somme comprenda ce payant de même.

DEJOUX & FERNANDEZ,

13 juin 114, rue de Chartres.

MESSRS. Jones frères, consignataires de plusieurs caisses marchandises par l'Olympia du Havre, sont priés de passer chez le soussigné et de payer le fret. F. PERRET, 13 ja

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Jeudi 20 du courant, à 5 heures de l'après midi, sur la Levée, deux pêcheurs pas que le marché aux légumes.

40 pipes Genièvre de Hollande, en débarquement du brick Swan, de Philadelphie, pour compte de qui il appartiendra. 19 jn

PAR GUINAULT & DELASSUS.

IL sera vendu Jeudi 20 courant à 10 heures précises à leur magasin d'encan, pour clore plusieurs factures, les articles suivants:

Cognac par pipes et demi pipes, vin de Porto, genièvre ... vinaigre, vin madère en bouteilles, ..., do. champagne de première qualité, guignolet, vin blanc en baril, &c.

Aussi 50,000 Cigares de la Havane, première qualité.—Conditions Comptant. 19 ja.

PAR GUINAULT ET DELASSUS.

IL sera vendu Jeudi 20 courant, à 10 heures précises du matin, à leur magasin d'encan, pour clore une affaire.

1800 Caisses vin de Bordeaux de différentes marques.

Conditions: Au-dessous de $300 comptant, de $300 à $400, 60 jours, et au-dessus de $400, 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction. 19jn.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi, le 21 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

Un nègre de valeur nommé WILLIAM, âgé de 20 ans, très bon domestique de maison, très intelligent et actif, parlant anglais et français, garanti des vices et maladies prévus par la loi, excepté de s'être absenté une fois de chez son maître. Il a demeuré dans cette ville depuis son enfance et a ... dans cette ville.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à six mois, en donnant des billets à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque.

L'acte de vente pardevant W. Y. Lewis, notaire public. 19 ja

PAR HEWLETT ET CENAS.

Pour clore une affaire.

IL sera vendu sans réserve, jeudi le 20 courant, à midi, à l'Arcade de l'Echange,

Le beau brick fin voilier GANNICLEFT, doublé et chevillé en cuivre, bâtie à Philadelphie, du port de 200 tonneaux, et ayant des emménagements pour 25 passagers, en très bon ordre et prêt à mettre en mer. Ceux qui désirent l'examiner peuvent s'adresser à bord, de l'autre côté du fleuve, au-dessus du ferry.

Conditions, à la vente. 19 jn.

PAR BACH & CALHOUN.

Vente de syndic.

IL sera vendu Mercredi, le 19 juin 1839, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de la Louisiane, sous la direction de Frederick Frey, Esq. syndic des créanciers de Mr. Edward Salzmann, les propriétés suivantes dénommées par l'insolvable ..., savoir:

1o. 14 LOTS DE TERRE dans la ville de Carrollton, paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 45, 46, 47, 48, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, selon un plan tiré par F. Jacob Rothaas, dépôt arpenteur général, en date du 8 novembre 1834.

Les lots Nos. 45, 46, 47 et 48, mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Marie, sur une profondeur de 157 pieds 2 pouces 4 lignes.

Les lots Nos. 61, 62, 63 et 64 se joignent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Monroe, sur 157 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur.

Le lot No. 65 forme l'encoignure des rues Monroe et Levée, et mesure 28 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Levée, sur 128 pieds de profondeur et face à la rue Munroe, 139 pieds 7 pouces de profondeur sur le côté du No. 66, et 22 pieds 5 1|2 pouces de largeur sur le derrière.

Le no. 66 mesure 28 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Levée, sur 139 pieds, 7 pouces de profondeur sur le côté du no. 65, 151 pieds 2 pouces sur le côté du No. 67, et 22 pieds 5 1|2 pouces de largeur sur le derrière.

Le no. 67 mesure 28 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Levée, sur 151 pieds 2 pouces de profondeur sur le côté du no. 66, 162 pieds 9 pouces de profondeur sur le côté du no 68, et 22 pieds 5 1|2 pouces de largeur sur le derrière.

Le lot no. 68 mesure 28 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Levée, 162 pieds, 9 pouces de profondeur sur le côté du no. 67, 174 pieds, 4 pouces et 1 ligne sur le côté du no. 69, et 22 pieds, 5 1|2 pouces de largeur sur le derrière.

Le no. 69 mesure 28 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Levée, 174 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté du no. 68, 185 pieds 11 pouces de profondeur sur le côté du no. 70, et 22 pieds 5 1|2 pouces de largeur sur le derrière.

Le no. 70, mesure 28 pieds, 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Levée, 185 pieds 11 pouces de profondeur sur le côté du no. 69, 197 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté du no 71 et 22 pieds 5 1|2 pouces de largeur sur le derrière, lesquels lots forment partie de la batture en face de l'ilet no 14, sur le plan original de la dite ville.

Conditions de la vente.—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en donnant des billets endossés, à satisfaction, et portant hypothèque sur la propriété.

2o. DEUX LOTS DE TERRE, situés au Faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 26 et 27, de l'ilet No. 21, sur un plan tiré par L. Bringier, arpenteur général, en date du 14, avril 1831; déposé dans l'étude de L. T. Caire, notaire public, les dits lots se joignent et mesurent, (mesure américaine,) 50 pieds de face à la rue des Magasins, sur 139 pieds, 10 pouces, 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en donnant des billets endossés, à satisfaction, et portant hypothèque sur la propriété.

3o. DEUX LOTS DE TERRE, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés au Faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, et désignés par les Nos. 1 et 16, se joignant ensemble, dans l'ilet no. 38, sur un plan original du dit faubourg, tiré par Joseph Pilié, arpenteur de la cité, en date du 3 mars 1834.

Le dit No. 1 mesure 60 pieds de face à la rue Jackson, sur 129 pieds de profondeur à la rue Plaquemine duquel il forme l'encoignure, borné au-dessus par le dit No 16 et sur le derrière par le No. 2.

Et le lot no 16 mesure 60 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 de profondeur, borné au-dessous par le No. 1, au-dessus par le No. 16 et sur le derrière par le no. 2.

Conditions de la vente—$3000 avec les intérêts sur $1300, du 16 octobre 1837 et $1300, du 13 octobre 1838, les frais du procès et de la poursuite, comptant; la balance au quart comptant, et les trois autres quarts à 1, 2 et 3 ans de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur la propriété.

Les actes de vente seront passés pardevant Felix Grima Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

14 mai—14,31 et 19 juin.

PAR R. B. SYKES.

Vente de Meubles ...

IL sera vendu Mercredi le 19 courant, à 4 heures p. m. dans la rue Carondelet, entre les rues Gravier et Julia.

Un grand assortiment de meubles, consistant en ... Sofas, Secrétaires, armoires, bureaux, tables de centre, ... de diner, ... à cartes, bois de lit, chaises, glaces, faïence et porcelaine. 19 jn

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.

IL sera vendu jeudi prochain 20 du courant, à 5 heures de l'après midi, à l'encoignure des rues St. Claude et St. Philippe.

Un fond de cabaret consistant, en vins, liqueurs ... café, sucre &c.

Aussi les comptoirs et étagères du dit cabaret 18 j

PAR FAUCHIER.

IL sera mis en vente à la Bourse de Cité, samedi 22 du courant.

Une terre située rive droite du bayou Manchac bornée du côté d'en haut par Thomas Collinde et en bas par Marcos de Villiers, mesurant deux arpens et demi de face au bayou sur 40 de profondeur.

14ja—3—14,18, 22

AU BAZAR PARISIEN.

NORMANDIN & BARRAUD, encoignure Royale et Dumaine, ont l'honneur d'offrir aux Dames et Messieurs un produit de leur invention, capable de remplacer toutes les eaux et laits qui paraissent jusqu'à ce jour, parmi les diverses compositions créées pour entretenir la fraîcheur de la peau fort peu reposant à leur réputation, et souvent on se croit abusé par la personne qui vous l'a recommandée; et cependant toutes contiennent plus ou moins des substances propres ... que l'usage annoncée, la combinaison de ces substances ne peut être attérée par la température.

Ainsi donc la composition qu'ils ont l'honneur d'offrir a été employé avec succès en Europe, et conserve et même vertu sous le soleil de la Louisiane, c'est ce que Mr. Normandin a cherché à définir depuis son arrivée dans ce pays, il a recueilli tous les avis et les observations qu'on lui a fait, et c'est d'après les mêmes observations qu'il peut assurer aujourd'hui avoir atteint le but qu'il s'est proposé.

En offrant l'eau de Mme de la Vallière à la toilette comme rafraîchissant et conservant à la peau sa douceur et son élasticité, on peut aussi s'en servir pour la tête.

L'eau d'Alcibiade a le double avantage de tenir la tête fraîche, et d'enlever la mauvaise odeur produite par la transpiration et de conserver la souplesse et le brillant des cheveux.

Mrs. Normandin & Barraud ne craignent pas d'affirmer que leur invention obtiendra le suffrage des personnes qui en feront usage, et que son succès répondra à leur attente.

Ils ont aussi reçu d'excellente pommade du célèbre docteur Dupuytrin, si bien reconnu pour empêcher la chute des cheveux; plus Bernier pour blanchir les mains et adoucir la peau; eau et poudre du Dr. Pelletier pour blanchir les dents et conserver l'émail.

Grand assortiment d'eau de Cologne; eau de vie de Lavande ambrée; eau athénienne dite balsamique, mixture pour teindre les cheveux; extrait d'odeur pour le mouchoir; eau pour les fumeurs; pastilles de sérail pour parfumer les appartemens; encre à marquer le linge; eau à détacher. assortiment de savon d'avel ne, mousseux d'Arragène; do à la neige pour les bains, blanc et rouge pour la peau; véritable poudre de riz et de patate.

Savons de toilette imitant parfaitement les fruits, huile antique, assorties d'odeur; glaces assorties pour la barbe, peignes en écaille, en buffle et en ivoire ... pour ... à ... peignes fins en ivoire et buit dits à ratisser, dit écaille, dit à papillote et d'acier, brosses à dents, à ongles, flacons pour mettre des sels pour le voyage; brosserie en tous genres, trousses de voyage.

Habillements d'enfans; chapeaux gris, noir et blanc avec plumes et sans plumes.

Grand choix de gants filets et mittaines pour dames et enfans; evantails; épingles peintes et dorées; bouquets et guirlandes de mariée; souliers satin noire et blanc, dit maroquin couleur; écri-toile pour le bain, sac à éponge, taffetas gommé pour tabliers de nourrice, bas de fil d'Ecosse à jour, broderies et ... chemises d'hommes, toile, percale, batiste; do en couleurs pour ... en gros et en détail; bretelles blanches, vrais foulards de Chine brochés; mouchoirs de batiste pour poche; chapeaux noir et gris pour hommes; chaussettes fil d'Ecosse; bas de soie noirs et blanc, ciseaux à ongles et de toutes sortes.

Tous ces articles ont été reçus par les derniers arrivages. 13 jn

HOTEL DE NEW BRIGHTON.

PASSE CHRISTIAN, Miss.

Ce superbe établissement bien connu est maintenant ouvert pour la saison sous la surveillance de Mr. John McDonnell. L'on a fait de grandes améliorations dans cet établissement en y ajoutant d'autres bâtisses, chambres à diner, salle de bal, chambre de billards, ... des bains. De grands efforts ont été faits pour rendre cet établissement un des plus ... Il y a cinquante jolies chambres pour familles ... et l'on a préparé de jolies ... pour les messieurs. L'on trouvera toujours de jolies chaloupes voilières ou pour la pêche ainsi qu'une bonne bande de musique. L'on peut faire des parties ou des excursions sur cette partie du golfe qui se trouve en face de la maison et qui est entourée par plusieurs belles îles, parmi lesquels se trouvent Cat Island, Ship Island, Horn Island et les chandeliers.

On sac aux lettres est déposé dans la barre de l'Hôtel de l'Echange, N. O. auquel l'on portera attention. McDONNELL & WATERMAN,

11 jn Hôtel de l'Echange.

SANGSUES—Reçues par l'Anne Louise de Bordeaux, une masse de sangsues de choix, à vendre en l'entrepot général, rue de Quartier, No. 26, entre Conde et Levée.

L'entrepot en sera toujours fourni et les prix ne varieront jamais. 11juin

MARRONS frais et pâtés du Perigord truffés.

3,000 Livres marrons frais.

18 Pâtés truffés du Périgord en terrines reçus par l'Anne Louise et à vendre par

GUERIN & POUVERIN,

11 juin—1e enc. Royale et Dumaine.

TERRES A VENDRE—Cent mille acres de terres propres à la culture du coton, très bien situées dans le Mississipi et la rivière Ouachita. Elles seront vendues par lots à bas prix pour du comptant, ou en échange pour des marchandises. Un plan... ces terres ... à ... du soussigné.

8ja. WILLIAM S. BROWN, 26 Gravier.

BŒUF PRIME—... barils, à vendre par

18 ja W. S. BROWN, 26, Gravier